

par leur nature, exigent le secret, et qu'autant que le secret leur a été demandé."

Dans le cas de M. le Dr Jacques, la maladie dont il s'agissait n'était pas de nature à exiger le secret, mais celui-ci avait été promis, et nous croyons que notre ami a bien fait de ne pas enfreindre sa promesse.

La fermeture à bonne heure des pharmacies.

Dans le grand mouvement qui se fait aujourd'hui en faveur de la fermeture à bonne heure des magasins et boutiques, les droguistes, tant qu'en gros qu'en détail, et, par ricochet, les médecins eux-mêmes ont été appelés à formuler leur manière de voir à ce sujet.

Messieurs les droguistes en gros n'ont aucune bonne raison d'être opposés à une mesure qui ne les intéresse que fort peu, du reste, attendu que déjà ils fermaient leurs officines assez tôt en général. Il n'en est pas de même des pharmaciens *en détail* qui, comme chacun le sait, se tiennent d'habitude à la disposition du public jusqu'à une heure assez avancée de la soirée et, pour la plupart, ferment rarement avant dix heures. Est-il opportun qu'ils continuent ainsi, ou bien peuvent-ils, sans inconvénient, se joindre au mouvement dont nous parlons et, eux aussi, fermer leurs boutiques à bonne heure? *That is the question.*

Comme dans toute autre question, plusieurs intérêts sont en jeu. L'intérêt du public, qui veut que les pharmacies restent accessibles aussi tard que faire se peut, dix heures étant donné comme une limite fort raisonnable. L'intérêt des patrons pour qui la fermeture à bonne heure devient parfois une question de perte ou de gain, et qui, tout comme leurs employés, ne sont peut-être pas fâchés de se donner le soir quelques heures de plus d'un repos fort mérité. L'intérêt des commis-pharmaciens, qui ont des cours à suivre et des études passablement ardues à compléter, des examens à subir, etc., et qui n'ont en somme que peu de temps à y consacrer durant toute une journée passée derrière le comptoir. L'intérêt, enfin, des médecins eux-mêmes dont les ordonnances sont souvent présentées, le soir, aux pharmaciens.

Lequel de ces divers intérêts doit primer les autres? On répondra avec assez de raison: Celui qui affecte le plus grand nombre d'individus, c'est-à-dire l'intérêt du public. Or le public a-t-il réellement besoin que les pharmacies restent ouvertes aussi tard que possible? Quelle heure pourrait-on fixer à la fermeture des pharmacies pour que le public soit satisfait?

La plupart des médecins, surtout ceux qui exercent dans les faubourgs où prédomine surtout la population ouvrière, voient toujours un grand nombre de clients se présenter à la consultation entre 6 et 8 heures, P.M. En certains quartiers même, les malades ne viennent consulter qu'à cette heure avancée, la plupart du temps entre 7 et 8, et s'il arrive que le médecin prescrive une ordonnance, le client est obligé d'attendre au lendemain pour la faire exécuter si la pharmacie n'est plus ouverte après huit heures. Or cela peut avoir des inconvénients assez sérieux si le médicament prescrit doit être administré immédiatement ou durant la nuit. En outre, c'est la plu-